

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00414
Numéro SIREN : 490 297 900
Nom ou dénomination : SILLAGE INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004899

Désignation de l'entreprise : SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 8 Avenue Jean Monnet		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 9 0 2 9 7 9 0 0 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N, clos le, 31122022	N-1 31122021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CC		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	259	541
		Fonds commercial (1)	AH	AT		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 393	1 090
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	10 196 777	9 808 541
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 020	725	
TOTAL (II)		BJ	BK	3 652	10 199 428	9 811 767
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	833	833
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	866 556	699 953
		Autres créances (3)	BZ	CA	747 219	1 516 060
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	206 017	361 870	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	11 465	1 020	
	TOTAL (III)	CJ	CK	747 219	2 600 932	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	750 871	12 800 360	11 902 432
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	2 187 289
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 300 732	2 300 732	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	4 420 379	4 035 646	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 220 297	784 733	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	22 631	22 285	
		TOTAL (I)	DL	8 074 039	7 253 396
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	576 123	615 978	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 460 358	3 468 784	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	307 036	226 887	
	Dettes fiscales et sociales	DY	382 803	336 838	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1	550		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 726 321	4 649 037	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 800 360	11 902 432	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 129 805	1 448 416		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	576 123	574 292		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	1 639 616	FH	1 639 616	1 530 719	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 639 616	FK	1 639 616	1 530 719	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	8 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	414 731	182 278	
	Autres produits (1) (11)			FQ	218	47	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 054 565	1 721 044
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FW	719 680	673 350	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	56 878	48 629	
	Salaires et traitements *			FY	705 305	704 071	
	Charges sociales (10)			FZ	90 088	94 539	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	1 768	1 206
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	8	9	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 573 727	1 521 804	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	480 838	199 240	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		48 482	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	709 643	679 631	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	11 936	7 615	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	388 235		
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 109 815	687 246	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	214 825	7 321	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	214 825	7 321	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	894 990	679 925	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 375 828	927 646	

Désignation de l'entreprise SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	400
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	400 9 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	705
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	346 351
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 051 351
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(651) 8 649
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	154 880 151 562
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 164 780 2 465 772
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 944 483 1 681 039
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 220 297 784 733
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	9 276 10 142
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 791 9 780
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUITS CESSION IMMO FIN		400	
VNC IMMO FIN	705		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	346		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 800 360** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 164 780** euros et un total **charges** de **1 944 483** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 220 297** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SILLAGE INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 8 Avenue Jean Monnet
26000 VALENCE
490 297 900 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 1 220 297,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	1 220 297,00 Euros
A titre de dividendes aux associés :	400 000,00 Euros
Soit 800,00 euros par part	
Le solde :	820 297,00 Euros

Affecté en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 5 240 676,00 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 600,00 euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 398 400,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 21 Juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2019 : 150 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2020 : 300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2021 : 400 000,00 euros, soit 800,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 398 400,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 Juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
M. Jean-Christophe FOLLET

